

ART DU BOIS

Marqueterie de paille

Formation professionnelle adulte



100% présentiel

Durée : 3 jours - 21 h

Dates : nous contacter

Tarifs : 785 € TTC



PUBLICS

Salarié, indépendant, demandeur d'emploi, en reconversion professionnelle, professionnel de l'artisanat d'art.

Pour les bénéficiaires en situation de handicap – référente : Nadine MIRC 05 61 27 53 02

PRE REQUIS

Aucun

LIEUX DE FORMATION

Plateaux techniques basés en Occitanie.

MODALITÉS D'ADMISSION

Positionnement et inscription

OBJECTIFS

Cette formation s'inscrit dans le référentiel de compétences du **CAP « Arts du bois » Option C Marqueteur.**

Par l'immersion, le stagiaire appréhende les techniques de la **marqueterie de paille** et l'activité en atelier, à l'issue du module il est en capacité de :

- Identifier, classer et hiérarchiser les informations esthétiques, stylistiques et contextuelles d'un mobilier
- Identifier, classer et interpréter les informations techniques
- Organiser et mettre en sécurité le poste de travail
- Identifier les outillages et leur utilisation
- Préparer les outils, machines
- Sélectionner et préparer la paille
- Réaliser un ouvrage en paille à partir de support dédié
- Conduire les opérations de montage et de finition

PROGRAMME

Présentation et histoire de la marqueterie de paille.

Appliquer le vocabulaire professionnel.

Appréhender les techniques de dessin et de création de motifs.

Méthode utilisée : paille seule.

Sélectionner, découper, ajuster la paille lors de la **fabrication** d'ouvrage.

Réaliser la **finition**: nettoyer, traiter les défauts et appliquer la finition. Participer à l'organisation du travail dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de sa formation, le stagiaire sera familiarisé avec l'environnement professionnel et l'organisation du travail en atelier. Il sera en mesure d'effectuer différents modes de découpe de paille, d'en comprendre les utilisations. Il sera en mesure de réaliser une création simple en marqueterie de paille. Dans le cadre d'un projet de certification CAP « Arts du bois » option C Marqueteur, il est possible de certifier les compétences « par blocs », à l'issue des différents modules de formation suivis, établis selon un référentiel de compétences du diplôme visé. L'ordre dans lequel les blocs sont préparés et validés est libre. À terme, la validation de tous les blocs constitutifs de votre formation vous permet d'obtenir le diplôme et d'étaler sur plusieurs années votre projet. L'inscription au CAP se fait par le stagiaire en candidat libre.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Approche pédagogique active et de proximité

Intervenant professionnel métier d'art

Plateforme pédagogique accessible en ligne

Évaluation de fin de formation

Feuille de présence

Certificat de réalisation de l'action de formation



Reconnaissance des acquis : diplôme d'état

RNCP 37301- CAP Arts du bois

Possibilité de certifier les compétences « par blocs »

Les + de la formation



Entrées et sorties permanentes
tout au long de l'année



Immersion en atelier
avec un expert métier



Individualisation
Effectif : de 1 à 4 personnes max